

Q

paris
mhp 281

DEB

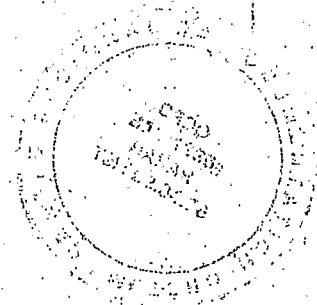
Ø

SEPTIEME REUNION DU SOUS-COMITE OUEST ET CENTRE AFRICAIN
DE CORRELATION DES SOLS POUR L'EVALUATION DES TERRES
(OUAGADOUGOU, 10/17 NOVEMBRE 1985)

L'APPROCHE DU PEDOLOGUE DANS L'EVALUATION
DES SOLS POUR LA MISE EN VALEUR
OBLIGATIONS ET LIMITATIONS DANS LA DEMARCHE

J. V. LOYER

Directeur de Recherche
ORSTOM - BP 1386 - DAKAR



ORSTOM - DAKAR
date 16/04/82
n° 9115 cote DEB-LOM



Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : Bx 5976 Ex: 1

En matière d'évaluation des sols pour leur mise en valeur, principalement agricole, forestière ou pastorale, un certain nombre de difficultés apparaissent pour la prise en compte des critères retenus par la FAO dans les directives de 1976 et de 1983. Au cours de ces journées, plusieurs communications en ont soulevé diverses relatives en particulier à la mise en application de ces directives par le seul pédologue (cf. communications BUNASOLS, GABON, MALI, B.KEITA...). Il convient, à mon sens, de situer clairement l'intervention du pédologue dans ce type de démarche, de façon à ce qu'elle ne s'écarte pas de son domaine de compétence.

- Il est évident à tous, que l'approche cartographique des sols à but "classificatoire", reposant sur des critères pédogénétiques, rebute le plus souvent les utilisateurs non spécialistes en la matière, par son caractère synthétique et son langage trop spécialisé. Il est alors demandé au pédologue de traduire ses données en termes analytiques susceptibles d'être accessibles aux différents praticiens de l'agriculture sans toutefois dispenser ceux-ci d'un minimum d'efforts de compréhension pour l'exploitation et la traduction de ces données en termes de mise en valeur. Quelles possibilités s'offrent alors au pédologue ?
- La réalisation d'une cartographie des caractéristiques des sols et de toutes leurs caractéristiques puisque aucun "à priori" n'est supposé avoir été donné. Si cette approche paraît possible au niveau des petites échelles et pour la planification régionale par la réalisation de "cartes de ressources en sols", elle aboutit,

aux échelles d'intervention détaillées, à des "cartes de caractéristiques", très complexes, difficilement lisibles et exploitables, dans la mesure où elles doivent expliciter et représenter tous les caractères des sols.

- une autre possibilité consiste à effectuer cette même approche, analytique, mais de façon limitée, sous forme d'une "cartographie mono ou plurifactorielle". Ceci suppose qu'un ou plusieurs grands types de spéculations agricoles aient été prédéfinis, (par exemple cultures annuelles, maraîchères, rizicoles, fourragères, plantations, pastoralisme...). La démarche consiste alors pour le pédologue, à effectuer, en commun avec les demandeurs, une sélection des facteurs édaphiques de façon à ne retenir que les seuls susceptibles d'influencer ce grand type de mise en valeur et d'en définir les classes de représentation en fonction de l'échelle de l'intervention. Il revient ensuite au pédologue de hiérarchiser ces différents facteurs selon leur importance (en facteurs principaux, secondaires ou mineurs), de façon à en assurer une représentation cartographique claire et lisible (si possible en couleur). L'intervention du pédologue à ce niveau d'évaluation me paraît s'arrêter là, et il semble plus utile que sa démarche tende à affiner au maximum cette approche en particulier au plan de la caractérisation précise et du comportement saisonnier des principaux facteurs physiques, hydriques ou chimiques qui sont mesurables (perméabilité, capacité de rétention, réserve en eau utile, limites d'Atterberg, etc...), plutôt que de s'engager dans des recommandations

trop subjectives et d'autant plus hasardeuses qu'un certain nombre de contraintes (sociales, économiques, politiques, foncières, parfois même ethniques), lui sont méconnues. De la vision claire et précise que le pédologue donnera à l'utilisateur, en découlera la crédibilité de sa démarche.

- Une approche plus engagée dans l'aménagement peut néanmoins dans certains cas être faite par le pédologue, sous réserve qu'elle le soit en commun avec les utilisateurs (Agronomes, Forestiers, Pastoralistes...); elle consiste à dresser une "carte d'aptitudes des sols" à telle ou telle spéculation. Ceci exige que l'un apporte ses connaissances du sol, et l'autre les siennes en matière d'exigence édaphiques des différentes spéculations proposées, et qui doivent résulter, au niveau des espèces ou même des variétés à introduire, d'essais et d'expérimentations agronomiques.
 - L'ultime démarche du pédologue en matière d'aménagement, et qui est parfois négligée, consiste pour lui à suivre les transformations induites par l'homme lors de la mise en valeur, de façon à pouvoir intervenir, à temps et protéger les sols d'une éventuelle dégradation.
-